



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

Vœux à la presse

2 février 2016



Sommaire

- 2015 : une année de structuration
- 2016 : une année d'accélération
- Le NPNRU
- Les enjeux de mixité sociale
- Le développement économique, l'emploi, l'insertion
- L'ANRU, investisseur d'Avenir



2015 : une année de structuration

Bien achever le PNRU

- 12,350 milliards mobilisés pour plus de 50 milliards d'investissements
- Programme réalisé à 80%
- Derniers engagements en 2015
- Finalisation des dernières opérations en 2020
- Un niveau élevé de réalisation sur les logements, les espaces publics, le désenclavement des quartiers et leur rattachement à la ville

Enjeux

- Changer la vie des habitants au quotidien
- Offrir un cadre de vie de meilleure qualité



2015 : une année de structuration

Bien achever le PNRU

- Chiffres clés
 - 399 conventions signées
 - 4 millions d'habitants concernés
 - 12,35 milliards de subventions de l'ANRU
 - 1 milliard versé en 2015
 - Environ 9 milliards d'euros versés depuis le début du Programme
 - 500 000 logements déjà réalisés ou réhabilités

2015 : une année de structuration

Lancement du NPNRU : dates clés

- **6 mars** : Comité Interministériel à l'Égalité et la Citoyenneté
 - 60 mesures en faveur de la mixité sociale et des quartiers en difficulté
 - 1 milliard d'euros de la CDC pour accélérer la mise en œuvre du NPNRU
- **16 juillet** : adoption à l'unanimité du règlement général relatif au NPNRU par le Conseil d'Administration de l'ANRU
- **2 octobre** : signature par Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports de la Convention tripartite Etat / Action Logement / ANRU qui sécurise le financement du NPNRU
- **3 décembre** : signature de la convention avec la Société du Grand Paris pour articuler les futurs projets ANRU avec les gares du Grand Paris Express



2016 : une année d'accélération

Les nouvelles règles du jeu définies par le Règlement Général

- **Favoriser la mixité sociale** avec un financement qui encourage le rééquilibrage du logement social : démolitions, constructions, réhabilitations, en dehors des QPV
- **Moduler les aides** en fonction de la situation financière des collectivités
- **Favoriser la participation active des habitants** dès la conception du projet
- Offrir aux habitants un **environnement de qualité en renforçant les exigences de développement durable**
- **Développer l'habitat privé et l'activité économique** dans les quartiers en accompagnant les investisseurs



2016 : une année d'accélération

NPNRU, les chiffres clés

- **6,4 milliards d'euros de concours financiers**
 - Plus de 80% bénéficieront aux projets nationaux
 - Moins de 20 % bénéficieront aux projets régionaux
- **20 milliards d'euros d'investissements générés**
- **450 quartiers** : 200 quartiers d'intérêt national et 250 quartiers d'intérêt régional



2016 : une année d'accélération



**NPNRU, les 200
Quartiers d'Intérêt National**

2016 : une année d'accélération

Les protocoles de préfiguration

- **6 protocoles de préfiguration déjà signés**, correspondant à 8 quartiers nationaux :
Auch, Evry, Meaux, Pau, Perpignan, Rennes
 - **16 protocoles passés en Comité d'Engagement**, correspondant à 37 quartiers nationaux
 - **47 protocoles en cours d'instruction au niveau national**, correspondant à 102 quartiers nationaux
 - **La quasi-totalité des protocoles seront signés en 2016 avec pour la plupart des opérations anticipées**
- ⇒ **Démarrage des premiers travaux en 2016**



2016 : une année d'accélération

Les protocoles de préfiguration

- **Feuille de route des futurs Projets de Renouvellement Urbain** par les porteurs de projet, en association avec l'ANRU et ses délégués

- **Objectifs**
 - Concevoir un **projet adapté au contexte local**
 - **Identifier le potentiel et les atouts des quartiers** ainsi que leurs faiblesses sur un plan urbain, économique et social
 - Avoir une **vision sur le long terme** et à **l'échelle de l'agglomération**
 - **Agir dans une démarche partenariale forte**, notamment sur la démolition des logements locatifs sociaux et la reconstitution en dehors des QPV



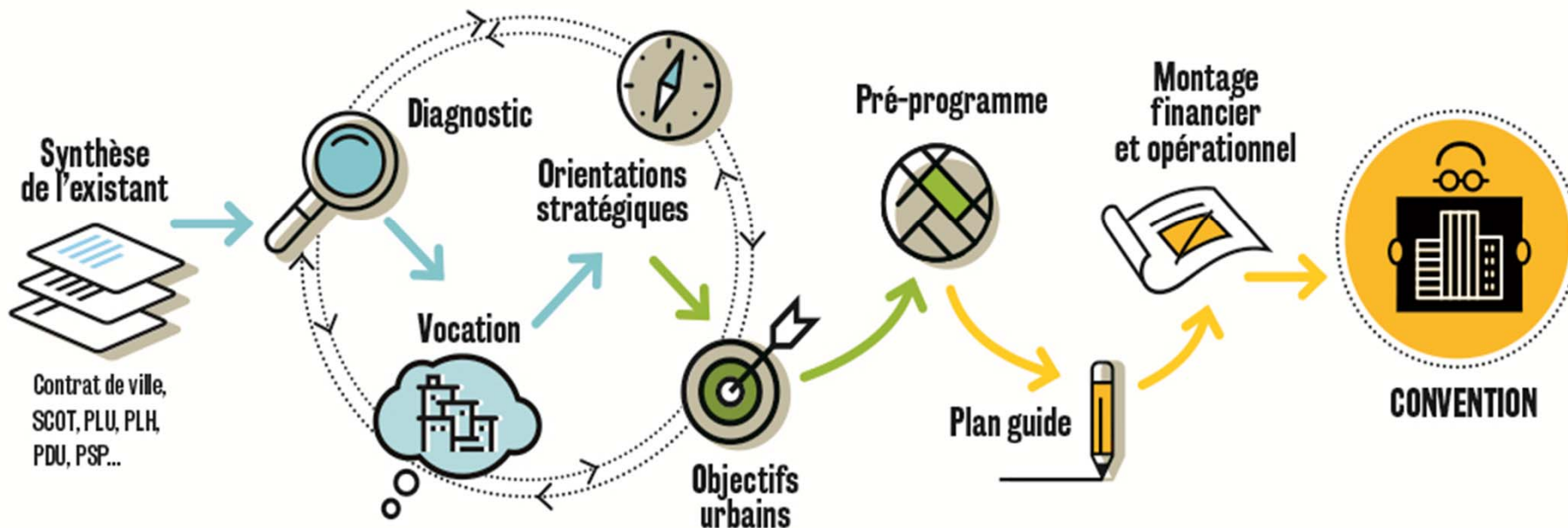
2016 : une année d'accélération

La conception d'un projet urbain partagé et global

PRÉPARATION DU PROTOCOLE

MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE

PRÉPARATION DE LA CONVENTION



Les enjeux de la mixité sociale

- **Le règlement général du NPNRU** détaille des règles qui doivent **permettre une plus grande mixité sociale** dans les futurs PRU et un rééquilibrage géographique du logement social au niveau de l'agglomération
- **Veiller à la diversification de l'habitat** dans les démolitions / reconstructions et grâce à l'accompagnement des investisseurs privés dans les quartiers
- **Faire revenir les salariés dans les quartiers** : la réforme d'Action Logement va permettre la mise en œuvre effective d'une des contreparties liées au financement du NPNRU, à savoir l'efficacité des attributions de logements aux salariés, concourant ainsi à la mixité sociale



Les enjeux de la mixité sociale

■ Les grands principes du relogement

- **Veiller à la qualité des parcours résidentiels des ménages**, dans des conditions financières compatibles avec leurs ressources
- **Veiller à atteindre des équilibres de peuplement** des quartiers d'habitat social
- **Développer des actions spécifiques d'accompagnement social** des ménages
- **L'ANRU attribuera une indemnité compensatoire de loyer aux organismes HLM** relogant un ménage dans un logement neuf ou conventionné depuis moins de 5 ans, si le loyer proposé est inférieur ou égal au loyer-plafond utilisé pour le calcul de son APL

Le développement économique, l'emploi, l'insertion

Les centres d'affaires de quartier

- **La création de centres d'affaires dans les quartiers a une double vocation :**
 - proposer des locaux « clefs en mains » à loyer modéré pour les très petites entreprises
 - mener des actions de promotion de la création d'activité, en s'ouvrant aux associations de proximité et aux habitants
- **En 2015, l'appel à projets a récompensé 55 centres d'affaires de quartier,** qui concourent à la stratégie de développement économique du territoire
- Les lauréats bénéficient d'un accompagnement en ingénierie de l'ANRU (en voie de finalisation), ou d'un apport financier provenant d'une enveloppe de 10 000 euros d'aide au démarrage confiée par l'Etat (CGET) et la Caisse des Dépôts
- **Le comité de sélection national CGET/CDC/USH/ANRU va se réunir dans les semaines à venir** pour étudier les retours d'expérience et déterminer les suites à donner



Le développement économique, l'emploi, l'insertion

L'élargissement des clauses d'insertion

- **Adoption d'une nouvelle charte nationale d'insertion** par le Conseil d'Administration de l'ANRU en mars 2015
- **Double enjeu :**
 - Articulation forte avec le pilier « développement économique et emploi » du contrat de ville
 - Information et sensibilisation du public féminin sur les opportunités liées aux clauses d'insertion



Le développement économique, l'emploi, l'insertion

Le Concours ANRU / FACE « S'engager pour les Quartiers »

- Le Concours « S'engager pour les Quartiers » organisé par l'ANRU et la Fondation Agir Contre l'Exclusion **récompense les meilleurs projets pour une entreprise plus citoyenne**
- **12 lauréats pressentis**, sélectionnés pour leur projet d'innovation économique, sociale et environnementale dans l'un des 500 quartiers en renouvellement urbain
- **Les 4 projets lauréats seront prochainement annoncés à l'Assemblée Nationale** par Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Gérard Mestrallet, Président de FACE, et François Pupponi, Président de l'ANRU



L'ambition du co-investissement

- L'ANRU est gestionnaire, pour le compte des investissements d'avenir (programme « Grand emprunt »), d'un **fonds de co-investissement dans les 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville, dont 200 Outre-mer.**
Cette intervention ne se limite pas aux quartiers bénéficiant du NPNRU.
- **L'ANRU et la CDC ont signé une convention de partenariat en novembre 2015** afin de co-investir ensemble dans des opérations immobilières répondant à un objectif de mixité fonctionnelle et sociale et de développement économique des quartiers
- Ce partenariat dispose de **250 millions € de fonds propres qui devraient permettre la constitution d'un portefeuille de 1 250 000 € d'actifs immobiliers**



L'ambition du co-investissement

- Le co-investissement consiste en des **prises de participation minoritaires aux côtés d'opérateurs privés** pour la réalisation de projets immobiliers qui doivent trouver une **rentabilité économique tout en contribuant au renouvellement urbain des quartiers (mixité fonctionnelle)**
- Ces principes positionnent l'ANRU et la CDC en co-investisseurs d'intérêt général avisés
- **Les typologies d'investissement avec la CDC ont un prisme plus spécifiquement immobilier d'entreprise :**
 - ✓ L'immobilier tertiaire : bureaux, locaux d'activités, locaux artisanaux...
 - ✓ Les commerces : centres commerciaux, galeries commerciales, pieds d'immeubles...
 - ✓ L'immobilier d'hébergement : résidences seniors, résidences étudiants, résidences hôtelières, Ephad...

L'ANRU prépare d'autres partenariats pour des investissements immobiliers résidentiels.



L'ANRU, investisseur d'avenir

- **L'ANRU** est opérateur de Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA) pour mener à bien de nouvelles missions de 2010 à 2024

- **2 appels à projets lancés en 2015 :**
 - Projets innovants en faveur de la jeunesse
 - Internats de la réussite

- **et 1 appel à manifestations d'intérêt, aujourd'hui clôturé :**
 - Ville durable et solidaire, excellence environnementale dans le renouvellement urbain

L'ANRU, investisseur d'avenir

■ Jeunesse

✓ Internats

- **Internats d'Excellence : 400 millions d'euros - 12 000 places en Métropole et dans les DOM**
- **Internats de la Réussite : 88 millions d'euros – 3 000 places visées**

Priorités

- Une priorité est accordée aux territoires identifiés : quartiers politique de la ville, zones d'éducation prioritaire ou territoires ultra-marins
 - Un effort particulier est attendu sur l'accueil des collégiens et des lycéens professionnels (sans exclure le développement de places d'internat en résidence étudiante)
- ⇒ L'ensemble des internats scolaires et universitaires doit bénéficier de la dynamique et du renouvellement d'image impulsé par l'action



L'ANRU, investisseur d'avenir

■ Jeunesse

Développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle : 100 millions - Une cinquantaine de projets soutenus à l'échelle nationale pour renforcer l'égalité des chances dans l'accès aux connaissances et aux filières et carrières scientifiques, structurer le réseau des acteurs à l'échelle nationale et susciter des vocations dans les filières scientifique, technique et industrielle

Quelques initiatives

Projet « Inmédiats » (15 M€ du PIA)

6 centres de sciences (Bordeaux, Paris, Rennes, Grenoble Toulouse et Caen) pour :

- ✓ Diffuser la CSTI auprès des 15-25 ans
- ✓ Articuler culture scientifique et innovation
- ✓ La création de 4 200 m² d'espaces dédiés à la CSTI et à l'innovation ouverte

Projet Passeport Ingénieur (400 000 € du PIA)

Promouvoir les **études et carrières scientifiques** auprès des **jeunes de milieux populaires**, notamment des **jeunes filles**, du lycée jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'ingénieur, à travers un **système de tutorat collectif et individuel** impliquant les **entreprises**



L'ANRU, investisseur d'avenir

■ Jeunesse

- ✓ **Appel à « Projets innovants en faveur de la jeunesse » : 54 millions** d'euros pour soutenir des projets d'orientation professionnelle, d'accès à l'emploi, de développement culturel et sportif, de création d'entreprises sur un territoire intercommunal
 - **3 projets sélectionnés à l'occasion des 2 premières sessions d'instruction** des candidatures, représentant un engagement d'un peu plus de 10 millions d'euros
 - **2 autres sessions prévues pour sélectionner de nouveaux projets**

Cet appel à projets s'adresse à l'ensemble des acteurs de la jeunesse : collectivités locales, partenaires sociaux, entreprises, associations, mouvements de jeunes, services de l'Etat.



L'ANRU, investisseur d'avenir

■ Jeunesse

✓ Les 3 projets retenus au titre des deux premières sessions

- « **Jeunes en TTTrans – transversalités, transitions, transformations** », porté par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) de Rennes
- « **De nouvelles opportunités pour les jeunes de Picardie maritime : devenir acteurs d'un projet de territoire fondé sur l'économie de proximité** », porté par le Syndicat Mixte Baie de Somme - Trois Vallées
- « **Les jeunes s'en mêlent - Groupe d'Action jeunesse** », porté par l'association Maison de l'emploi du Bocage bressuirais (Deux-Sèvres)

L'ANRU, investisseur d'avenir

■ Ville et Territoires Durables

- ✓ **Haute performance et innovation environnementale pour le renouvellement urbain : 71 millions** d'euros à travers un appel à manifestations d'intérêt
- ✓ **Objectifs** : Augmenter le pouvoir d'achat des habitants et renforcer l'attractivité des quartiers
 - **20 lauréats** dévoilés le 25 janvier parmi les 63 candidats
 - Chaque lauréat bénéficiera de **120 000 € pour l'ingénierie** de l'élaboration des projets et de **30 000 € d'accompagnement par l'ANRU**
 - L'ANRU souhaite **capitaliser ces démarches** pour les partager avec l'ensemble des acteurs du NPNRU
 - Les premiers travaux liés à ces projets devraient démarrer dès 2017



L'ANRU, investisseur d'avenir

Renouvellement urbain rime avec innovation et excellence environnementale

- Capacité des acteurs à initier et concrétiser des démarches novatrices et vertueuses d'urbanisme durable
- Les 20 lauréats ont été force de proposition dans des domaines très divers :
 - ✓ valorisation de sites par l'agriculture
 - ✓ rénovation thermique du parc locatif social et privé
 - ✓ aménagement innovant des espaces publics
 - ✓ approche globale de l'énergie
 - ✓ recyclage ou valorisation des déchets
 - ✓ gestion durable de l'eau
 - ✓ développement numérique
 - ✓ prise en compte de l'enjeu de la santé ou du vieillissement
 - ✓ incitation aux changements de comportements...



L'accompagnement des acteurs

- **Les Forums Régionaux des Acteurs du Renouvellement Urbain**
 - 5 FRARU depuis octobre 2015 et 3 à venir, dont 2 en Outre-mer (avril et juin)
 - 4 Enjeux :
 - Rappeler les attendus du nouveau Programme et le cadre global de la nouvelle politique de la ville
 - Construire une culture collective
 - Partager évolutions et acquis
 - Donner les clés du NPNRU

- Développement de **formations spécifiques des acteurs** et de programmes **d'animation du réseau des délégués territoriaux**

